



## MAIRIE DE ST PIERRE LE VIEUX

### COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 24 janvier 2017

**Étaient présents** : Mmes BOUTET Christine (arrivée à 20h), METEAU Delphine, PEPIN Christelle, RAVARD Alexandra, ROLLAND Christiane, MM. AUDOUIT Claude (Pouvoir de Mr MESSÉ Alain), GABORIAU Sébastien, HENRIET Pierre, LELAURE Nicolas, MOINARD David, PAIRAUD Guillaume, THEBAULT André, VALADE David et HENRIET Christian, Maire (Pouvoir de Mr HENRIET Pierre – départ 20h).

**Excusé** : Mr MESSÉ Alain

**Secrétaire** : Mme METEAU Delphine

Votants : 15 dont 2 pouvoirs

#### **DETR 2017 : Projet réfection toiture église St Pierre**

Mr le Maire rappelle que l'église Saint-Pierre a besoin d'une sérieuse rénovation au niveau de la toiture. Actuellement, elle bénéficie de l'octroi d'une subvention du Conseil Départemental à hauteur de 20 % et le dossier de demande de subvention au Conseil Régional est en cours d'étude (30 %). Mr Le maire présente l'avant-projet sommaire et précise que les travaux pourraient bénéficier de la D.E.T.R. Le Conseil accepte l'avant-projet, sollicite la DETR (30 %) et accepte le plan de financement de cette opération. (Vote : 13 voix pour – 1 abstention)

#### **SyDEV : Travaux de maintenance éclairage 2017**

Le Conseil accepte la proposition du SYDEV concernant les travaux de maintenance d'éclairage 2017 pour un montant total de 3 268 € 60. (Vote : 13 voix pour - 1 abstention)

#### **Isolation boulangerie : Choix de l'entreprise**

Mr LELAURE, Adjoint aux bâtiments, informe qu'il est nécessaire d'effectuer des travaux d'isolation à la boulangerie et présente les devis. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de faire effectuer les travaux (7 voix pour – 3 voix contre – 4 abstentions) et retient l'entreprise de Mr BARREAU Jean de ST PIERRE LE VIEUX pour un montant de 1 984 € HT.

#### **Photocopieur regroupement scolaire**

Mr Le Maire informe que l'équipe enseignante souhaitant réaliser des copies couleurs (en nombre limité), le contrat de location actuel peut être renégocié. Le Conseil décide de renouveler le contrat de location pour un copieur couleur auprès de QUADRA de La Roche Sur Yon. (vote : 14 voix pour)

Arrivée de Mme BOUTET Christine à 20 h 00 et départ de Mr HENRIET Pierre qui donne pouvoir à Mr HENRIET Christian

#### **Microtracteur**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de reporter sa décision au prochain conseil, se posant la question de la réparation du microtracteur ou de l'acquisition d'un nouvel outil.

#### **CCVSA : Demande d'avis sur le transfert de la compétence PLU**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de reporter sa décision au prochain conseil et souhaite que Mr Le Maire se renseigne sur la démarche de passer de la carte communale actuelle en RNU (Règlement National d'Urbanisme)

#### **Déplacement d'un panneau d'entrée/sortie d'agglomération**

Mr Le Maire informe le Conseil Municipal que suite à l'aménagement latéral qui doit être réalisé sur la RD 23 et à la demande du Conseil Départemental, il est nécessaire de déplacer le panneau d'entrée/sortie d'agglomération. Les membres, après en avoir délibéré, acceptent le déplacement du panneau sur la RD 23 (à l'unanimité).

#### **Questions et informations diverses**

Mr Le Maire informe

- De la possibilité de la mise en place de la SIL pour les exploitations agricoles comme celle mise en place pour les artisans, commerçants et professionnels du tourisme. Un courrier va leur être adressé.
- D'une réunion à la demande de la commune de Maillezais au sujet d'un projet regroupement des écoles. Le conseil souhaiterait d'abord que soit abordé un éventuel rapprochement des communes et qu'il soit demandé à la Direction Académique si un regroupement scolaire serait considéré comme un RPI.
- Du recensement des emplois saisonniers 2017
- De l'avancée du projet de financement du sentier pédestre de La Porte de L'Ile
- D'une proposition de remplacer les dictionnaires pour les élèves entrant en 6<sup>e</sup> par des bescherelles
- De la réflexion nécessaire à chacun sur le devenir du terrain de foot
- De la réalisation d'une cartographie communale mentionnant les espaces aériens possibles pour les drones

Mr THEBAULT présente un compte rendu de la commission voirie.

Mme RAVARD demande s'il serait possible de mettre un éclairage supplémentaire « rue de la Souillètre ».

Mr GABORIAU informe que le chemin de la lagune Souil-Chalais est dégradé, il propose une remise en état entre l'ASA et la Commune (convention déjà signée).

Mr AUDOUIT informe qu'une haie « rue de la Noue » devrait être taillée.

Mr AUDOUIT souhaite que le plan de la salle des fêtes soit modifié, conformément au souhait préalable du conseil qui était une diminution en largeur de la porte actuelle allant aux toilettes extérieures. L'architecte sera averti.

Mme PEPIN demande des informations concernant le pic de pollution.

Vu par nous, Maire de la Commune de ST PIERRE LE VIEUX pour être affiché le 30 Janvier 2017 à la porte de la mairie, conformément aux prescriptions de l'Article 56 de la loi du 5 août 1884.

À Saint-Pierre-le-Vieux, le 26 Janvier 2017

Le Maire,  
Christian HENRIET